



Fédération de la Région Auvergne
pour la Nature et l'Environnement

Rapport d'activités 2005

Validé en Assemblée générale le 1^{er} avril 2006

Fédération des associations de protection de la Nature et de l'Environnement en Auvergne
Membre de France Nature Environnement

1 bis, rue Frédéric Brunmurol- 63122 CEYRAT
Tél/fax : 04.73.61.47.49 E-mail : asso.frane@wanadoo.fr

Rapport d'activités 2005

1- Présentation de la fédération

Objectifs et missions
Conseil d'Administration
Equipe salariée
Commissions thématiques

2- Principales activités en 2005

1) Développer la fédération

1-Améliorer le fonctionnement
1-B Développer les compétences de la fédération et de son réseau
1-C Renforcer le bénévolat

2) Accroître la participation au débat public

1-B Accroître la participation de la FRANE au débat public
2-B Développer l'information du public

3) Se faire connaître, mieux communiquer

3-C Développer la communication interne
3-B Développer la communication externe

Documents joints

Rapport d'activités de la commission juridique
Liste des participations de la FRANE aux instances de concertation en 2005
Liste des associations membres en 2005

1- Présentation de la fédération

La Fédération de la Région Auvergne pour la Nature et l'Environnement (FRANE) est née en 1982.

Elle fédère sur le plan régional différentes associations et fédérations départementales qui agissent pour la protection de la nature et de l'environnement et regroupe en 2005 :

- **3 fédérations départementales** (Puy-de-Dôme, Allier, Haute-Loire),
- **13 associations**, d'envergure soit régionale, départementale, ou locale, adhérant directement

La FRANE est membre de France Nature Environnement, fédération nationale des associations de protection de la nature. Elle participe aux travaux de ses réseaux thématiques (« eau », « agriculture », « santé et environnement », « déchets », « nature », « forêt »...).

La FRANE est ainsi le porte-parole d'une politique globale et cohérente en matière de protection de la nature et de l'environnement en Auvergne.

Ses objectifs et ses missions :

- animer le réseau associatif à l'échelon régional (de France Nature Environnement aux associations locales et inversement),
- motiver les échanges et la réflexion entre ses membres,
- représenter les associations fédérées auprès des décideurs et pouvoirs publics régionaux (être le porte-parole de ces associations et un interlocuteur officiel et reconnu),
- être un acteur régional à part entière, et devenir un partenaire privilégié des acteurs régionaux, en matière d'environnement, dans un objectif de développement durable,
- enrichir la connaissance des milieux naturels et proposer des politiques de gestion et de conservation,
- informer, sensibiliser et former le public à l'intérêt d'agir en faveur de l'environnement, et susciter auprès de lui l'envie de participer au débat public, dans une perspective de développement durable.

Ses principaux domaines et moyens d'intervention

La préservation de la biodiversité, la protection de l'eau et des milieux aquatiques, la gestion de l'espace rural (agriculture, forêt, aménagement du territoire), la gestion des déchets..., sont les principaux secteurs d'intervention de la fédération.

- La FRANE participe à plusieurs instances de concertation et accompagne l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques en lien avec l'environnement. Son approche est le dialogue et elle souhaite être avant tout une force de propositions. Elle intervient dans les choix d'aménagement du territoire et de gestion de l'environnement le plus en amont possible des projets.

La FRANE peut aussi être une force d'opposition pour stopper les menaces les plus graves.

- La FRANE informe et sensibilise le public par des interventions médiatiques, en organisant des conférences, en publiant des documents d'information générale ou plus spécifiques. Elle développe par exemple un programme d'outils de vulgarisation sur la Nature en Auvergne et l'Environnement, destiné principalement au grand public (édition de guides, cartes et affiches).

La FRANE peut participer à des actions de formation professionnelle dans des domaines techniques particuliers.

Conseil d'Administration

Bureau

Président	Marc SAUMUREAU	
Vice-Président	Christian GUINARD	Membre du Directoire du réseau « Eau » de FNE
Trésorier	Jean-Pierre DULPHY	Membre du Directoire du réseau « Agriculture » de FNE
Trésorière adjointe	Emilie DEGUELLE	
Secrétaire	Claude CHAMPREDON	Membre du Directoire du pôle « Santé-environnement » de FNE
Secrétaire adjoint	Jean FAIN	

Autres membres

Brigitte BELIN
René BOYER
Philippe COCHET
Dominique COMBIS
Klaus JÖKEN
Roland KSOURI
Georges LAROCHE
Monique PAULIN
Charles ROUSSELON
Joseph VERNOIS

Equipe salariée

- Malory MESNIER, chargée de mission, recrutée en 2002, pour développer les actions relatives à la gestion de l'espace rural (titulaire d'un diplôme d'ingénieur agronome).

- Elisabeth SAILLARD, chargée de mission, recrutée en 2000, pour assurer la coordination des activités de la fédération et travailler sur les actions dans le domaine de l'eau (titulaire d'un DESS en hydrobiologie).

Commissions thématiques

Commission « Eau » :	Christian GUINARD	Responsable et animateur
Commission « Déchets » :	Marc SAUMUREAU	Responsable et animateur
Commission « Espace Rural » :	Jean-Pierre DULPHY	Responsable et animateur
Commission « Juridique » :	Roland KSOURI	Responsable et Olivier LAURENT Animateur
Commission « Patrimoine naturel » :	Jean FAIN	Responsable et animateur
Commission « Santé-environnement » :	Claude CHAMPREDON	Responsable

2- Principales activités en 2005

Le projet associatif de la FRANE a été validé début 2003. Pour mettre en œuvre les axes prioritaires de ce projet, la FRANE a formalisé un partenariat avec l'Etat (au travers de la DIREN Auvergne) en contractualisant une Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO).

Cette convention se décline par un programme d'actions sur 3 années (2003, 2004 et 2005) qui vise à renforcer l'expertise associative, pour une meilleure reconnaissance des pouvoirs publics, et à développer le débat public en région Auvergne.

Aussi, ce rapport s'articule autour des 3 axes du programme triennal d'actions issu du projet associatif :

- **Développer et dynamiser la fédération**
- **Accroître la participation au débat public**
- **Se faire connaître, mieux communiquer**

1) Développer la fédération :

1-A Fonctionnement :

Rappel : En 2003 et 2004, la FRANE a travaillé à la re-définition de son mode de fonctionnement (redéfinition des missions et objectifs des commissions thématiques, création d'un système de correspondants associatifs, travail sur le déroulement des réunions statutaires...) et une charte de fonctionnement a été élaborée formalisant ce fonctionnement.

● Correspondants associatifs :

La désignation des correspondants s'est poursuivie en 2005 (désignation dans chaque association membre d'une personne chargée de la communication avec la fédération). Fin 2005, la FRANE compte seulement 7 correspondants. La FRANE devra à nouveau solliciter les associations membres n'ayant pas encore désigné de correspondants.

● Réunions statutaires :

Conseil d'Administration au 31/12/05 : 16 administrateurs

Nombre de réunions du CA : 6

Nombre de réunions du Bureau : 10

Assemblée Générale : 1 (AG ordinaire)

Les efforts initiés en 2004 pour améliorer la préparation et la structuration des réunions a été poursuivi, avec notamment l'envoi de documents préparatoires en vue de débats (plate-forme « eau », « agriculture », documents OGM...). La mise en place d'une « nouvelle formule » pour l'AG, plus attractive et conviviale pour les adhérents (AG « statutaire » suivie d'un débat et d'une sortie de terrain, entrecoupés d'un repas) a permis d'accroître la participation des membres de la FRANE et d'avoir la présence d'acteurs institutionnels et d'élus locaux.

Les efforts doivent être poursuivis particulièrement pour améliorer encore l'efficacité et la productivité des réunions de CA (débat...).

● Commissions thématiques :

Les commissions sont chargées de mener des réflexions et des analyses afin d'éclairer le CA pour ses prises de position. Elles doivent être un premier lieu d'échanges et de débat entre les membres de la FRANE. Les principales commissions de la FRANE ont été relancées en 2004.

Commission « eau »

3 réunions ont eu lieu en 2005 (9 associations participantes dont 3 régionales, 2 fédérations départementales et 4 associations locales du Puy-de-Dôme ; participation régulière de ces associations). Elles ont permis de poursuivre le travail d'élaboration d'une *plate-forme* « eau » (réflexion sur le réaménagement des gravières, sur l'alimentation en eau potable et les économies d'eau, la gestion des boisements riverains des cours d'eau...). Une première partie de la plate-forme « eau » a été validée par la commission et soumise à l'examen du CA. Ce travail devra être achevé en 2006.

Le commission a aussi joué son rôle de relais d'informations (communications écrites aux membres du réseau « eau »...) et a poursuivi ses relations avec le réseau « eau » de FNE, etc.

Commission « Espace rural »

Face à la faible mobilisation physique des associations lors des réunions de la commission en 2004, la commission a adopté un autre mode de fonctionnement reposant essentiellement sur l'élaboration et la diffusion de documents de synthèse en vue de recueillir des réactions écrites des membres du réseau et de préparer des débats en CA (pas de réunions programmées en 2005). Ce changement de fonctionnement n'a pas entraîné de suspension des travaux de la commission. Une plate-forme « agriculture et environnement » a été élaborée et validée par le CA en mai 2005.

Le groupe de travail sur les OGM créé fin 2004 s'est réuni pour finaliser le projet de position de la FRANE sur les OGM et le document technique de synthèse l'accompagnant qui ont été ensuite validés par le CA.

La commission diffuse également de nombreuses informations concernant le suivi des dossiers « espace rural » notamment via le bulletin interne Actu FRANE.

Commission « Déchets »

Le fonctionnement de cette commission a aussi du être revu en 2005, la participation n'ayant pas été jugée satisfaisante car les 4 départements auvergnats n'étaient pas représentés en son sein (6 associations participantes dont 5 du Puy-de-Dôme). Le rôle de coordination d'une réflexion régionale, de proposition d'une politique concertée régionale et de lien entre les départements n'était donc pas assuré. Il a été décidé là aussi de privilégier un fonctionnement basé sur des échanges par courrier et par mail tout en gardant la possibilité de se réunir de nouveau en cas de besoin (2 réunions ont ainsi eu lieu au dernier trimestre 2005). La commission relaye les positions et les actions proposées par FNE.

Commission « Santé-environnement »

Le travail a porté sur les risques industriels, l'action de recherche et de réduction des substances dangereuses rejetées dans l'eau par les ICPE, le plan Santé Environnement Auvergne et la production d'articles pour l'ActuFRANE (exemple : grippe aviaire...). Le responsable de la commission participe activement au directoire du réseau « Santé-Environnement » de FNE au sein duquel il travaille sur les thèmes : Risques industriels, produits chimiques, eau, farines animales, zoonoses et maladies émergentes. Cf 2-A « participation de la FRANE au débat public ».

Commission « Juridique »

- Concernant l'activité contentieuse, la FRANE a engagé plusieurs recours en intervention devant le TA de Clermont-Fd en soutien de FNE concernant les autorisations de dissémination volontaire dans l'environnement d'OGM accordées à Meristem Therapeutics. Les recours en référé (demandes de suspension) ont été rejetés (intérêts économiques et sanitaires supérieurs aux intérêts environnementaux). Ceux en annulation sont en attente de jugement.

Principaux résultats obtenus en 2005 :

Annulation de l'arrêté du Préfet du Cantal du 29 novembre 2002 classant les espèces de fouine, martre et renard comme animaux nuisibles en 2003 et autorisant la destruction à tir des espèces de pie bavarde, étourneau sansonnet et corneille noire au delà du 31 janvier 2003.

L'année 2005 est marquée par un faible nombre de décisions de justice obtenues par la FRANE ou ses associations affiliées. Compte tenu des délais de jugement, il s'explique par une activité contentieuse peu importante sur la période 2003 – 2004 ; a contrario, au cours de l'année 2005, l'engagement de recours contentieux a connu une forte recrudescence (décisions attendues sur la période 2006 - 2007).

Il est important d'informer la FRANE et son réseau juridique de l'engagement de recours contentieux, administratifs ou judiciaires, pour améliorer la gestion et la coordination des actions. De même, la communication et la diffusion interne ou externe des décisions juridictionnelles (quel qu'en soit le résultat) revêtent une grande utilité pour l'ensemble du mouvement associatif ; un effort devra être mené par la FRANE elle-même au travers de ses outils de communication et de formation.

- *Concernant le travail de propositions d'amendement législatif*, la FRANE a participé activement à la plate-forme de propositions d'amendement au projet de loi relative au développement des territoires ruraux présentée par FNE et au contre-projet de loi sur les OGM présenté par FNE.

- *Concernant l'information du public*, la FRANE a travaillé à l'élaboration d'un guide juridique sur le droit nouveau de l'aménagement foncier rural pour la DIREN Auvergne. Ce travail pourra être poursuivi en 2006 dans le cadre du réseau régional PQPN.

Par ailleurs, la FRANE est régulièrement sollicitée pour des conseils et demandes d'informations.

Pour plus de détail sur l'activité juridique, se référer au rapport d'activités de la commission juridique joint en annexe.

La FRANE et la Fédération Allier Nature (FAN) ont signé une convention concernant les activités juridiques exercées auprès des associations membres (information, conseils, recherche, recours...) dans le but de les développer. Cette convention n'a pu être mise en œuvre, la Fédération Allier Nature ayant été dans l'obligation de supprimer son poste juridique. La FRANE et la FAN ont mené une réflexion sur des actions juridiques qui pourraient être proposées et leurs possibilités de financements. Des démarches devront être faites en 2006 pour qu'un poste juridique puisse être recréé au sein de la FAN.

Le travail des commissions thématiques se révèle positif et les objectifs ont été globalement atteints. L'expérience des commissions montre qu'il n'est pas nécessaire et pertinent de prévoir systématiquement un fonctionnement avec des réunions, la représentativité des associations pour débattre efficacement d'un thème n'étant pas toujours suffisante (difficulté à mobiliser pour des réunions au niveau régional, manque de disponibilités...). Un travail préalable important peut se réaliser via l'élaboration et la diffusion de documents de synthèse et des échanges par les diverses voies de communication existantes (mails, courriers, etc.). La création de groupes de travail « ponctuels » sur un thème spécifique est aussi une solution intéressante.

- Relations avec les associations membres.

La FRANE s'efforce d'améliorer les liens entre les différentes associations de la Région.

Les relations avec les associations membres progressent. Les liens et échanges continuent d'être plus particulièrement effectifs et réguliers avec les départements de l'Allier et du Puy-de-Dôme ; ils se sont renforcés en Haute-Loire mais restent encore insuffisants. Le Cantal constitue une particularité puisqu'il n'y a pas de fédération départementale et très peu d'associations, néanmoins les échanges sont essentiellement assurés grâce au système des adhésions individuelles (*cf. 1-C Bénévolat*).

Le travail des commissions a été l'occasion pour certaines associations de s'investir ou de se ré-investir dans la fédération. Les commissions ont ainsi permis à des associations locales adhérant via les fédérations départementales de s'investir directement au sein de la FRANE.

Néanmoins, globalement, l'implication des membres dans les activités et le fonctionnement de la fédération doit encore être renforcée.

En 2005, 2 nouvelles associations ont adhéré à la FRANE (Groupe Mammalogique d'Auvergne et le CPIE Clermont-Dômes dont l'adhésion avait été validée fin 2004). D'autres contacts ont lieu avec des associations locales du Puy-de-Dôme qui ont été orientées sur la fédération départementale et qui y ont ainsi pour certaines adhéré.

- Echanges avec FNE et participation :

La FRANE assure le lien entre les associations locales qu'elles fédèrent et France Nature Environnement (FNE), en relayant l'information. Elle contribue aussi aux travaux de FNE sur certains thèmes.

En 2005, la FRANE a ainsi participé aux travaux de plusieurs réseaux thématiques de la fédération nationale, notamment : réseau « Eau », pôle « Santé-environnement » et réseau « Agriculture », pour lesquels elle est d'ailleurs représentée au sein de leurs Directoires. Elle a assisté à différentes réunions : réunions d'information et d'échanges organisées par certains réseaux, AG...

1-B Développer les compétences de la fédération et de son réseau :

- Programme de formation pour les associations :

Depuis 1999, la FRANE met en œuvre des modules de formations à l'attention des associatifs afin de leur donner des outils de référence et de susciter une réflexion leur permettant de mieux maîtriser leurs actions associatives.

En 2005, 2 modules de deux jours de formation chacun ont été réalisés (capacité d'accueil : 20 stagiaires par module) : « **Politiques agricoles : avancées et limites des réformes** » (14 et 15 octobre 2005 – 9 participants, 7 associations) et « **Economies d'énergie** » (25 novembre 2005 et 16 février 2006 – 19 participants, 10 associations ; la seconde journée de ce module a du être reportée à 2006 en raison d'un problème d'intervenant). Le module « **Aménagement du territoire et développement durable** », programmé en juin, a du être annulé en raison d'un nombre d'inscrits insuffisant.

Le bilan des modules réalisés est satisfaisant en ce qui concerne l'atteinte des objectifs en matière de contenu et d'acquisition des connaissances (contenu des formations jugé utile et intéressant...) et la mobilisation des intervenants (7 organismes sont intervenus, essentiellement des administrations ou établissements publics et des associations). Le taux de participation est élevé (72,5%) mais non homogène (mobilisation importante pour le module « Economies d'énergie » et décevante pour celui sur les « politiques agricoles »). Au total, 16 associations ont participé dont 12 du réseau FRANE.

Il a été fait appel au GRETA Riom-Volvic et au CPIE Clermont-Dômes (+ Ville de Clermont-Fd) pour le déroulement des modules (locaux, restauration, matériel pédagogique...).

Financements : Fond pour la formation des bénévoles (Ministère de la Jeunesse) et MEDD (CPO DIREN). La FRANE n'a pas obtenu la totalité des financements sollicités pour ce programme (subvention du Fond pour la formation des bénévoles réduite presque de moitié), ce qui explique aussi que le module « Aménagement du territoire et développement durable » n'ait pas été reprogrammé.

Bien que l'action se révèle positive, la mise en place de ce type de programme rencontre certaines difficultés : difficultés pour connaître les réels besoins des associations en terme de formation et difficultés de financement (réduction du Fonds de formation des bénévoles dont l'attribution est de plus connue seulement en octobre de l'année en cours alors que les actions doivent se dérouler avant la fin de l'année ; difficulté pour mobiliser d'autres financements publics pour ce type d'action tournée vers le développement des associations hormis ceux du MEDD).

● Projet de création d'un réseau de compétences et de ressources :

Rappel des objectifs initiaux : identifier les compétences (collectives et individuelles) présentes au sein de la FRANE et de son réseau (avec l'aide d'un consultant externe), en vue de créer un réseau de ressources et d'experts, permettant aux membres de la FRANE de mutualiser leurs compétences et de développer leurs capacités d'expertise ; identifier en parallèle les compétences manquantes et renforcer notre connaissance des besoins en formation.

Face à la difficulté pour trouver des financements pour le projet initial (étude d'identification des compétences), un important travail de re-définition du projet a été mené avec l'aide de C. CARERRE CONSEIL (organisme de formation spécialisé en organisation) et pour la recherche de nouvelles possibilités de financement. Le projet a ainsi évolué vers la réalisation d'une formation-action devant permettre à la FRANE et à ses membres d'acquérir la méthodologie nécessaire pour créer et faire vivre le réseau de ressources et de compétences. Ce projet a reçu en novembre 2005 un accord de financement du fond « Formation-développement Auvergne » (programme dont l'objectif est de soutenir la mise en place de projets de développement territorial). La formation-action sera réalisée en 2006 et accompagnée d'un travail d'inventaire des compétences. Sa réussite dépend désormais de la mobilisation des associations membres de la FRANE.

● Création d'un réseau régional de Personnes Qualifiées pour la Protection de la Nature (PQPN) avec la DIREN Auvergne :

Rappel des objectifs : mettre en réseau les PQPN de la région Auvergne pour les accompagner dans le cadre de leur participation aux procédures d'aménagements fonciers.

L'année 2005 a été marquée par la concrétisation du projet de Réseau régional PQPN Auvergne, co-animé par la FRANE et la DIREN Auvergne. Officiellement lancé le 11 janvier 2005, le Réseau a travaillé tout au long de cette année à l'élaboration de divers outils ou actions d'accompagnement. Ainsi, grâce à la constitution d'un groupe de travail réunissant des structures régionales volontaires (FRANE, DIREN, Fédération Allier Nature, Fédération régionale des chasseurs d'Auvergne, CHAMINA, FRCIVAM) et des PQPN, le Réseau a pu adresser dans un premier temps aux PQPN un outil de sensibilisation (plaquette couleur de 8 pages) présentant et définissant les rôles et missions des PQPN. Un répertoire des PQPN d'Auvergne, identifiant les participations et compétences d'un certain nombre de PQPN et établissant une liste de structures référentes en matière d'aménagement du territoire, a ensuite été diffusé. Son contenu sera régulièrement mis à jour. Enfin, une 1^{ère} session de formation pour les PQPN consacrée aux « enjeux environnementaux des aménagements fonciers » a été conçue. La réalisation de ces formations est encore en cours.

1-C Renforcer le bénévolat :

Recruter de nouveaux bénévoles est vital pour la FRANE pour disposer de personnes plus disponibles et élargir ses champs de compétences.

Rappel des 2 axes initiaux de travail : recruter des adhérents individuels et susciter une plus grande implication des membres des associations adhérentes au sein de la FRANE.

Aucune action « d'envergure » pour développer le bénévolat n'a été mise en œuvre en 2005. Seules quelques actions ponctuelles ont été réalisées (ex : communication sur la possibilité d'adhérer individuellement dans l'ActuFRANE, via la plaquette de présentation de l'association ; prises de contacts par certains administrateurs auprès de leurs relations personnelles).

Quelques personnes ont rejoint la fédération en 2005 (individuels, membres d'associations adhérentes).

- Le système des **adhésions individuelles** a permis de maintenir le lien avec le département du Cantal, de prendre en charge de nouveaux dossiers (cf. exemple du Cantal : commission des carrières, dossier relatif à l'ancienne mine d'uranium de St Pierre), de maintenir des compétences (ex : Juridique)...

- Des élus et des adhérents d'**associations membres** se sont investis au sein de la FRANE notamment au travers des commissions thématiques et des associations locales adhérant via les fédérations départementales ont, elles, pu s'impliquer directement au sein de la FRANE via ses commissions (particulièrement dans les commissions « eau » et « déchets », cf. 1-A « Fonctionnement »). De nouveaux contacts ont donc été établis.

Les nouvelles associations ayant adhéré à la FRANE constituent un nouveau « vivier » potentiel de bénévoles et de compétences pour la FRANE et son réseau (éducation à l'environnement, étude et préservation des Mammifères...).

Bien que l'investissement des associations membres ait progressé, il doit être développé pour répondre aux attentes et besoins de la FRANE.

Le renforcement du bénévolat reste un enjeu majeur pour améliorer le fonctionnement de la fédération, développer ses compétences et pérenniser ses activités actuelles.

1-D Autres

La FRANE a intégré la **Conférence Permanente des Coordinations Associatives auvergnate (CPCA Auvergne)** qui a pour objectif de permettre la coordination, la connaissance mutuelle et la circulation de l'information entre l'ensemble des associations de la région. La FRANE y représente les associations d'environnement. Les chantiers d'action de la CPCA concernent l'emploi (propositions de modifications du dispositif emploi-tremplin du Conseil régional, propositions pour le co-financement par la Région des postes « FONJEP »...), les financements associatifs (accès facilité des associations aux fonds européens), la formation, la promotion de l'économie solidaire...

2) Accroître la participation au débat public :

2-1 Accroître la participation de la FRANE au débat public :

Il s'agit des activités de suivi et d'accompagnement des politiques publiques, du suivi de dossiers en lien avec l'environnement et le développement durable, de la participation aux instances de concertation et aux enquêtes publiques, de la veille environnementale...

La FRANE est présente dans diverses instances de concertation, commissions consultatives ou administratives, comités, groupes de travail ...

Ainsi en 2005, la FRANE a participé à une trentaine d'instances de concertation, notamment au niveau régional ou supra-régional. Elle répond en effet quasi systématiquement aux sollicitations au niveau régional ou supra-régional, assurant une présence très importante dans le débat public à ces échelles territoriales eu égard à ses disponibilités et ses compétences.

Se référer à la liste des représentations de la FRANE en 2005 jointe.

• Ce travail de concertation, de réflexion et de suivi a porté **principalement sur les thèmes et dossiers suivants** :

- Eau :

La FRANE a poursuivi sa participation au Comité de bassin Loire-Bretagne (et à ses commissions associées). Elle a notamment participé à la consultation du public organisée dans le cadre de la DCE (commissions géographiques, contribution sur les enjeux...). La fédération s'est investie dans le suivi des politiques territoriales de gestion de l'eau et de bassin, particulièrement dans les SAGE en cours (participation aux CLE et suivi des SAGE Allier aval, SAGE Loire amont...). Elle a fait des propositions dans le cadre de l'élaboration du schéma de massif Massif Central et a participé au groupe de travail « eau » créé à cette occasion (*cf Aménagement du Territoire*). La FRANE a également participé à la concertation initiée par le Conseil régional pour l'accompagner dans la définition de sa politique de l'eau. Elle a réalisé une veille et alerte sur la rivière Allier (projets de traversées routières, enrochements et autres travaux...). Elle est intervenue sur d'autres dossiers notamment en appui de ses membres : appui apporté par exemple à la Fédération Allier Nature pour sa participation au comité de suivi de l'étude de sécurisation en AEP de la montagne Bourbonnaise (projet de barrage sur le Barbenan), mais aussi soutien aux actions menées par le WWF et SOS Loire Vivante pour le démantèlement du barrage de Poutès, etc.

Carrières : La FRANE participe à la commission des carrières du Cantal, et assure un suivi de celles de l'Allier avec la Fédération Allier Nature et du Puy-de-Dôme avec la FDEN et l'AEPANA.

Les principaux thèmes de travail pour l'année 2006 concerneront la révision du SDAGE Loire-Bretagne (élaboration de propositions), la révision des Schémas Départementaux des Carrières (63...), le Plan Loire Grandeur Nature (propositions pour le III^{ème} plan), et la participation aux SAGE (Allier, Dore, Sioule, Loire amont).

- Agriculture et espace rural :

Politique agricole : La FRANE a participé au suivi du Plan de Développement Rural National (PDRN), essentiellement en 2005 pour son volet Formation. Dans ce cadre, elle veille à ce que les modules de formation proposés aux agriculteurs, et présentés au Comité PDRN, intègrent autant que possible des notions d'agri-environnement et de développement durable. La fédération a également suivi de près l'élaboration de la nouvelle loi d'orientation agricole et a adressé à plusieurs reprises aux parlementaires auvergnats des propositions d'amendements inspirés du travail conjoint mené au niveau national par

FNE/LPO/WWF. Elle a aussi participé à l'élaboration du schéma de Massif Massif Central, notamment via les propositions émises au sein du groupe de travail « Agriculture et industries agro-alimentaires ». Elle a participé à la réflexion menée dans le cadre de l'OTAE Auzon pilotée par l'ADASEA et le CPIE 63. Elle a suivi les travaux de la CDOA 63 concernant l'étude des dossiers CAD et l'élaboration du projet de développement agricole du 63. Elle a enfin intégré le Comité de Pilotage de la Charte régionale de développement durable de la production porcine, initiée par le Conseil régional, et a participé aux sorties de découverte de la filière porcine régionale. Ce comité aura en charge, dès l'année 2006, l'examen des dossiers de demande d'aides régionales.

Phytoprotecteurs : La FRANE a assisté à la restitution annuelle des travaux du groupe régional d'action contre les pollutions des eaux par les pesticides, Phyt'eauvergne. Elle a également participé à l'élaboration d'une plaquette sur le campagnol terrestre (action pilotée par la FREDON Auvergne) diffusée aux éleveurs auvergnats avec pour objectif de veiller à ce que le thème de la lutte contre le rat taupier ne soit pas abordé uniquement sous l'angle de la lutte chimique mais intègre également les notions de prévention (aménagements paysagers, rôle des prédateurs) et de lutte par piégeage.

Aménagement foncier : La FRANE a poursuivi son action de suivi "expérimental" en tant que PQPN de 2 aménagements fonciers (à St Pierre le Chastel et Randan, 63). Ces procédures seront longues et demanderont un investissement sur le long terme (2 à 3 ans en moyenne) mais elles permettent, outre d'assurer une meilleure prise en compte de l'environnement sur ces 2 communes, d'alimenter les réflexions du Réseau régional PQPN.

Réseau Agriculture de FNE : la FRANE a participé au lancement d'une réflexion au sein du Réseau Agriculture de FNE pour à définir une Stratégie d'action pour le réseau. Objectifs de cette initiative : définir collectivement ce que FNE (et particulièrement son réseau agriculture) représente, clarifier les positions de FNE sur différents thèmes agricoles, amplifier la lisibilité et l'audience de FNE et adopter une organisation interne adaptée. Cette démarche sera poursuivie en 2006. La FRANE a aussi participé au Séminaire de formation organisé par FNE sur le thème de l'Agriculture Durable et notamment sur la présentation de la méthode IDEA.

OGM : La FRANE a adopté en mai 2005 une position sur les OGM, étayée par l'élaboration d'une synthèse technique présentant les enjeux et les risques liés aux OGM.

- Forêt :

Certification PEFC : La FRANE participe de manière active aux travaux de l'AACF, association chargée de la mise en place de la certification régionale de gestion durable des forêts. Dans ce cadre, et en liaison avec la Fédération Régionale des Chasseurs, la FRANE doit proposer en 2006 une démarche pour élaborer des indicateurs de suivi de la Biodiversité sur le long terme. Les suivis qui seront mis en œuvre devront permettre d'apprécier les impacts de la gestion PEFC sur la biodiversité spécifique.

La FRANE participe aussi à la *Commission Régionale du Bois et de la Forêt*. Il n'y a guère de possibilités d'action au sein de cette commission mais elle permet néanmoins d'établir des contacts et est une source d'information.

Dans un cadre plus général, il serait souhaitable qu'un **groupe de travail « Forêt »** soit (re)constitué au sein de la FRANE. En dépit des actions qui doivent être maintenues contre la déprise, des milliers d'hectares de forêt apparaissent. Une large part est inexploitable aux normes actuelles et va constituer des espaces naturels précieux pour demain. Leur suivi et les politiques régionales et locales à déterminer sont très importants.

D'autre part, il faut tenter d'identifier et de sauvegarder les îlots de forêts anciennes qui subsistent.

Ceci doit se faire en concertation avec les membres de la FRANE qui ont déjà une action dans le domaine de la forêt.

- **Faune sauvage et chasse** : participation aux Orientations Régionales de Gestion de la Faune Sauvage et de ses Habitats (ORGFSH, en collaboration avec le CEPA et la LPO)...

Campagnol terrestre : la FRANE a intégré le groupe régional animé par la FREDON et la DIREN Auvergne dont l'objectif est de donner un avis technique sur la lutte menée en Auvergne contre le rat taupier.

CDCFS (Commission Départementale Chasse et Faune Sauvage) : le GMA et la FRANE (commission juridique) ont réalisé une enquête régionale auprès des représentants associatifs siégeant dans les CDCFS pour établir un bilan des décisions prises en 2005 (notamment classement nuisibles).

- **Patrimoine naturel** :

Préservation du Massif Sancy :

Projet de création de la Réserve Naturelle de Chastreix-Sancy : après bien des vicissitudes, la Réserve Naturelle de Chastreix-Sancy a été validée (de justesse...) par le Conseil National de Protection de la Nature en juin. Une consultation, à laquelle la FRANE a participé, a donc été organisée en septembre (sous-Préfecture d'Issoire) concernant le futur gestionnaire, la composition du Comité Consultatif, du Conseil Scientifique et le Plan de Gestion. Il y a une forte probabilité pour que la gestion soit la même qu'à Chaudefour (Parc des Volcans + ONF). Le dossier est encore entre les mains du MEDD et devra ensuite passer en Conseil d'Etat.

La FRANE a poursuivi sa *participation au comité de suivi qui encadre les travaux initiés dans le cadre de l'UTN concernant la restructuration du domaine skiable*. Les travaux ont repris sur la liaison Mont-Dore – Besse : téléskis du Ferrand Nord, du Ferrand sud et du Col de Couhay. 4 réunions de terrain ont eu lieu depuis début 2005. Cette surveillance a permis d'alerter quand des terrassements très supérieurs à ceux prévus ont été constatés fin août. Le Préfet a pris alors la décision de stopper les travaux. Ceux-ci ont repris, après qu'un plan de restauration ait été élaboré. Mais le retard pris a été notable, les travaux terminés en plein hiver. Il faut attendre la fonte des neiges pour voir comment va suivre la revégétalisation...

Bien que les procédures juridiques menées par la FRANE aient fait en partie l'objet de rejets (la Commission Européenne vient par exemple de classer sans suite notre plainte contre l'UTN ; procédure en appel toujours en cours) et bien que les travaux soient réalisés, **nos diverses actions ont permis de limiter sérieusement les dégâts**.

La FRANE participe aux comités « *Espaces Naturels Sensibles* » du département du Puy-de-Dôme, en liaison avec la FDEN (Bec de Dore, étang des Pacages...).

La *Stratégie Régionale pour la Biodiversité* se met en place et la FRANE sera associée en 2006 aux travaux d'élaboration de ce plan Biodiversité (pilotage par le Conseil régional d'Auvergne).

- **Santé-environnement** :

Risques industriels : La FRANE est systématiquement sollicitée pour siéger dans les Comités Locaux d'Information et de Concertation des sites industriels SEVESO et a participé en 2005 à 5 CLIC (dont 3 dans le Puy-de-Dôme et 2 dans l'Allier). Ces CLIC réunissent les différents acteurs concernés (industriels, riverains, CHSCT, administration...) et permettent d'être informé des productions industrielles, des dangers qu'elles représentent et des différentes précautions qui sont prises (information des populations sur les précautions à prendre en cas d'accident majeur, exercices d'alerte...). Les risques industriels sont sérieusement pris en compte par les industriels et la DRIRE (soutien technique aux entreprises et contrôle de la sécurité). Le contrôle de l'urbanisme autour des installations « Seveso seuil haut » (zones d'expropriation, de délaissement et de préemption) se heurte parfois à la réticence des élus locaux.

La FRANE participe aussi à la Commission Locale d'Information de l'ancienne mine d'uranium de St Pierre dans le Cantal. Une expertise sur la radioactivité du site est en cours de réalisation par l'IRSN (à laquelle devrait également être associée la CRIIRAD) et devrait permettre d'aboutir à des conclusions opérationnelles sur son réaménagement.

Action de recherche et de réduction des substances dangereuses rejetées par les ICPE dans l'eau : La FRANE représente FNE au Comité national de pilotage et participe au Comité régional. Cette action doit être achevée fin 2006. En Auvergne, seul le bassin de la Dore a été étudié (11 établissements, la FRANE s'est interrogée sur la méthodologie mise en œuvre pour réaliser les analyses...) et l'action a pris beaucoup de retard (60 établissements en Auvergne à inclure dans l'étude).

Plan Santé Environnement : la FRANE a effectué une contribution pour l'élaboration du plan régional et n'a pas eu de retour à ce jour. Elle a demandé à être associée en 2006 à la Conférence régional Santé-Environnement.

- Déchets :

La FRANE a pris position sur différents problèmes liés aux déchets en soutien des associations locales. Par exemple, dans un souci d'ouverture et de dialogue, elle a accepté de rencontrer SITA-MOS pour son projet de décharge au Puy de Mûr mais a pris position contre ce projet le jugeant inopportun.

- Aménagement du Territoire :

La FRANE est membre du *Comité de Massif Massif Central* et a ainsi participé à l'élaboration du schéma de massif Massif Central, en s'investissant plus particulièrement dans les groupes de travail « eau » et « Agriculture et industries agro-alimentaires ». La FRANE a élaboré une contribution demandant une plus grande et meilleure prise en compte de l'environnement dans les orientations et préconisations de ce schéma (certains volets étant quasi ou totalement absents). Elle a également demandé à être associée aux travaux futurs de déclinaison du schéma (élaboration de la future convention interrégionale de Massif ...) et à la démarche pressentie de qualification environnementale des territoires.

Transports : La FRANE participe au GRAPALT. Plusieurs réunions ont eu lieu pour faire des contre-propositions sur les problèmes de circulation dans l'agglomération Clermontoise (prise en compte de toutes les formes de déplacements : vélo, piétons, voitures, transport en commun, stationnement, etc..) et pour intervenir lors de la révision du PDU (*Plan de Déplacement Urbain*) et du SCOT (*Schéma de COhérence Territorial*) en actualisant le livre blanc.

La FRANE a décidé de se retirer du *comité de pilotage « pour l'application des principes du développement durable à l'aménagement de la RN88 entre Le Puy et Rodez »*, à l'instar de l'ALEPE et d'UMINATE, déçus du projet de charte ayant découlé de ses travaux.

- Conseil Economique et Social Régional :

La FRANE y représente le secteur de l'environnement.

En 2005, la FRANE a participé à l'élaboration de 2 rapports, l'un sur les sports de pleine nature en Auvergne, l'autre sur le milieu carcéral qui se poursuit en 2006. Concernant le premier sujet, la FRANE a été auditionnée par la commission chargée de l'élaboration de cette auto-saisine. De nombreuses remarques de la FRANE ont été intégrées dans le document final avec en particulier la nécessité d'interdire les sports motorisés en pleine nature.

Par ailleurs, la FRANE est intervenue lors des examens des budgets régionaux (budget principal et décisions modificatives...) pour demander une meilleure prise en compte de l'environnement dans les aides économiques, une réévaluation des sommes consacrées à l'Agriculture Biologique, une augmentation réelle du budget environnement, un réexamen de la proposition de schéma régional éolien et pour réclamer des critères plus pertinents pour les emplois tremplins afin de permettre de répondre aux besoins des associations de protection de la nature. Certaines de ces remarques ont été prises en compte.

- La contribution de la FRANE au débat public se fait en lien avec le contexte national et européen (contribution aux débats européen et national au travers de la participation de la FRANE à France Nature Environnement).

- Afin de mieux faire connaître ses positions et ainsi mieux participer au débat public, la FRANE a élaboré deux **plates-formes fédérales** en 2005 (une sur les OGM et une sur l'agriculture et l'environnement), une plate-forme sur l'eau est aussi en cours (*cf. Commissions thématiques*).

2-2 Développer l'information, la sensibilisation, la formation du public :

- Publications :

La FRANE a poursuivi son travail de réalisation de publications sur le patrimoine naturel de la région Auvergne, destinées à sensibiliser le public à ses richesses naturelles et à l'intérêt de les préserver, et a débuté la réalisation d'une nouvelle collection consacrée à l'agriculture et l'environnement.

Le travail d'édition d'un livret sur les « **Plantes et animaux envahissants** » a été achevé (parution en mars 2005) et celui sur la publication « **Rivière Allier** » a été lancé (bibliographie, travail sur le contenu de l'ouvrage, mise en place d'un comité de pilotage... ; parution prévue fin 2006).

L'année a été consacrée en grande partie à la réalisation de l'ouvrage « **Agriculture et Biodiversité : enjeux et intérêts réciproques** » (constitution d'un comité de pilotage, rédaction des textes, travail de conception et de recherche d'illustrations) dont la parution est prévue pour mai 2006 (finalisation des textes, conception graphique et impression en 2006).

Concernant la *diffusion des publications*, la FRANE a édité un nouveau catalogue de présentation de ses ouvrages et l'a diffusé à plus de 500 structures dont près de 300 liées à la vente ou à la diffusion de livres et autres outils de communication (près de 140 librairies, offices de tourisme... et 160 bibliothèques). Un travail de recherche de nouvelles structures revendeuses a donc été effectué et la diffusion a été confiée en partie à La Galipote.

- Aucune autre action de sensibilisation pour un public non associatif n'a été mise en œuvre. La FRANE a travaillé à la définition d'actions en vue d'un projet de partenariat triennal 2006/2008 avec la Région Auvergne qui seront mises en œuvre à partir de 2006 (organisation d'une rencontre avec les éleveurs ovins sur le thème de la biodiversité, réalisation d'une enquête auprès des élus sur leurs besoins en information/formation, réalisation de pages web d'information du public sur l'environnement, etc.).

- Comme chaque année, la FRANE a diffusé de façon élargie certaines contributions issues de sa participation et/ou du suivi de certains dossiers. Elle a par exemple diffusé largement ses plate-forme sur les OGM et sur l'agriculture et l'environnement. La FRANE a effectué ponctuellement des interventions dans le cadre d'établissements de formation ou à l'attention d'enseignants...

- La FRANE diffuse de nombreuses informations à son réseau, notamment par mail et via l'ActuFRANE.

- Participation au CREEA :

La FRANE fait partie du groupe de pilotage et de l'association de gestion. Elle est donc très impliquée dans ce collectif même si elle ne fait que très peu d'actions d'éducation à l'environnement (intervention auprès des scolaires et des jeunes). Sa présence est importante car elle permet de participer à une meilleure, et nécessaire, coordination et répartition des actions entre les différentes structures, le CREEA ayant pour champ d'intervention principal le milieu scolaire mais certains de ses membres menant des actions d'information / sensibilisation auprès d'autres publics sur les mêmes thèmes.

3) Se faire connaître, mieux communiquer :

3-A Développer la communication interne :

L'année 2005 a vu la poursuite de la parution du bulletin de liaison et d'information interne, l'*ActuFRANE* créée en 2003 et destinée à permettre aux associations membres de mieux faire connaître leurs activités auprès du réseau de la FRANE. Trois numéros, diffusés par courrier et par mail, sont parus. L'outil a été amélioré : plus de contenu, plus de fond, des sujets d'actualité plus percutants... etc. Cet outil est un important vecteur de diffusion de l'information au sein du réseau de la FRANE mais la participation des associations membres à l'élaboration du contenu de chaque numéro est à renforcer.

3-B Développer la communication externe :

- Communication avec les médias

Diverses communications auprès des médias (communiqués de presse, interviews) ont été faites donnant lieu à des articles... et la FRANE a répondu à quelques sollicitations des médias.

- Création d'outils de communication

Une première version de la *plaquette de présentation de l'association* a été élaborée (pochette avec présentation générale de l'association + fiches détaillant certaines activités et actions). Elle doit être validée et il reste certaines fiches à rédiger.

La création d'un *site internet* n'a pu être achevée. La FRANE a élaboré un cahier des charges et a décidé de confier à la réalisation du site à un prestataire (conception « graphique » des pages web). Un financement du Conseil régional en 2006 devrait permettre de réaliser le site (projet de convention triennale 2006/2008).

- Partenariats, rencontres avec les institutionnels :

Les principaux partenaires techniques et financiers de la FRANE sont la DIREN Auvergne, le Conseil Régional d'Auvergne et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

En 2005, la FRANE a travaillé au renforcement de son partenariat avec le Conseil Régional d'Auvergne, un projet de convention pluriannuelle d'objectifs ayant été élaboré pour 2006/2008.

La FRANE a également renforcé son partenariat avec la DRAF Auvergne notamment dans le cadre de l'élaboration de la publication « Agriculture et biodiversité ».

Un partenariat avec la Fédération Régionale Ovine d'Auvergne (FROA) a été initié (une rencontre a eu lieu en mai et une seconde devrait avoir lieu en juin 2006).

Les rencontres avec la Chambre Régionale d'Agriculture d'Auvergne sont, elles, restées sans suite à ce jour.